Image not found or type unknown

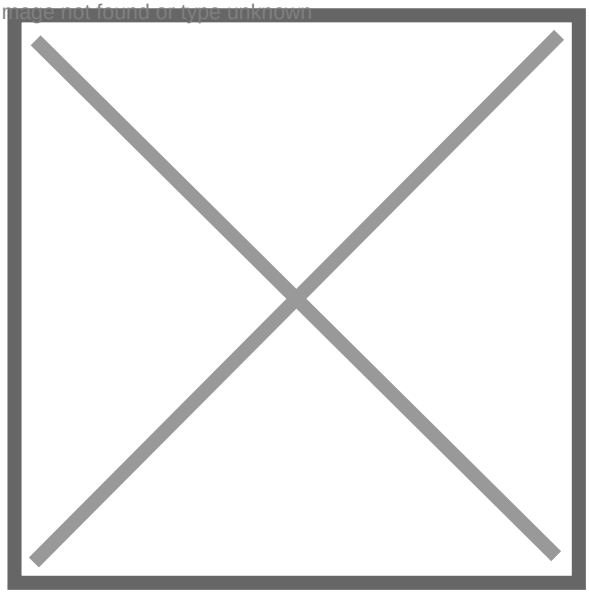

Je me suis cassé la main avant le début de mon cdd

Par **Adrien69**, le **09/07/2009** à **12:17**

Bonjour,
voila mon problème.
J'ai signé un CDD pour une durée de 1mois et demi chez Leclerc.
Il débute dans une semaine. Cependant je me suis cassé la main aujourd'hui, j'ai un platre, ce qui m'immobilise tout le bras.
Comment cela va t il ce passer avec mon employeur?
Peut-il rompre le contrat avant le début du travail?
Je suis étudiant et il est important pour moi de gagner de l'argent pendant les vacances scolaires.
Que faire?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés